

































REFORM P²

Première ligne de soins, promotion de la santé et prévention : vers une articulation des approches dans la formation initiale et continue des professionnels en Fédération Wallonie Bruxelles

> Isabelle Aujoulat, Mariangela Fiorente, Gaëlle Fonteyne, Ségolène Malengreaux, Marine Paridans et Benoît Pétré

> > 12 février 2025







Etude sur la <u>formation continue</u> en promotion de la santé et en prévention

VOLET 1

26 entretiens avec 33 formateurs et formatrices dans des dispositifs de formation continue spécialisés en promotion de la santé et prévention des maladies.

VOLET 2

Analyse des dispositifs de formation continue spécialisés en promotion de la santé et prévention des maladies proposés par 27 structures sur la FWB.

Etude sur la <u>formation initiale</u> des professionnels de 1^{ère} ligne de soins

VOLET 1

Intitulés de cours de **73 programmes** de formation à **7 métiers** différents : Médecin généraliste, infirmiers de 1ère ligne, pharmaciens d'officine, collaborateurs sociaux, psychologue, kinésithérapeute et diététicien.

VOLET 2

5 programmes de formation à 5 métiers différents de 1ière ligne de soins (médecine, soins infirmiers, psychologie, pharmacien d'officine et assistant social) et 14 entretiens avec des personnes impliquées dans l'organisation des formations initiales de ces métiers.

Messages clés issus de l'étude sur la formation continue

- Socle théorique commun mais vision plurielle de la complémentarité des approches de « promotion de la santé » et de « prévention »
- Influence des **dynamiques institutionnelles** dans la mise en œuvre des stratégies et principes de promotion de la santé et de prévention.
- Approches pédagogiques fondées sur **l'expérience** et la **réflexivité** des participants.
- Nécessité de se doter d'une identité professionnelle multiple.

Messages clés issus de l'étude sur la formation initiale

- **Présence** d'enseignements de la promotion de la santé et prévention dans les cours et programmes examinés, mais manque de **visibilité**.
- Manque de **cohérence et de progressivité** des enseignements de promotion de la santé et de prévention au sein de la majorité des programmes examinés.
- Acquis d'apprentissage de promotion de la santé et de prévention centrés majoritairement sur le **renforcement des aptitudes individuelles.**
- Manque de ressources des enseignants et de pilotage.

La question du renforcement de l'ancrage de la promotion de la santé et de la prévention dans la formation initiale et continue dépasse largement la simple ingénierie pédagogique.

Recommandations conjointes aux recherches REFORM P² et PROPELLER



Rapport final:

Stratégies pour un meilleur ancrage de la promotion de la santé et de la prévention dans la formation initiale et continue de la lère ligne de soins en Fédération Wallonie Bruxelles, incluant un prototype de référentiel de compétences essentielles

Septembre 2023





- 1. Poursuivre le développement, l'implémentation et l'évaluation d'un référentiel de compétences pour l'enseignement de la PSP à destination des professionnels de 1ère ligne de soins pour la Belgique.
- 2. Optimiser l'offre de cours de PSP dans les programmes de formation initiale des professionnels de 1ère ligne.
- 3. Investir et garantir dans la qualité et la continuité des enseignements et formations à PSP au sein des programmes pour les professionnels de la 1ère ligne.
- 4. Favoriser des interactions constructives entre l'enseignement supérieur, les organisations professionnelles et les secteurs de la PSP dans une perspective de formation tout au long de la vie.
- 5. Déployer une offre plus dense et pérenne de formation continue et d'accompagnement professionnel à la PSP.
- 6. Améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'offre de formation initiale et continue en PSP pour les professionnels de la 1ère ligne de soins.

Vers l'élaboration d'un référentiel de compétences de promotion de la santé et de prévention intégrées pour la formation des professionnels de la première ligne en FWB

Les 6 compétences de PSP essentielles à la 1ère ligne

- 1. Positionner **théoriquement** la promotion de la santé et la prévention dans son champ de pratique, et plus globalement, dans les domaines de la santé, du soin et du social.
- 2. Témoigner de sa compréhension de **l'action des inégalités sociales de santé et des déterminants** de santé dans les situations rencontrées dans sa pratique.
- 3. Exercer son métier au regard d'un cadre de renforcement de la capacité d'agir des individus et collectivités et dans le respect des contextes sociaux et culturels de ceux-ci.
- 4. Chercher, initier et entretenir des **collaborations interprofessionnelles, intersectorielles et transdisciplinaires** en considérant la personne et les collectivités comme partenaires de leur santé.
- **5. S'engager** comme professionnel dans les défis sociaux, environnementaux et de santé publique dans une perspective de justice sociale.
- **6. Évaluer et faire évoluer** sans cesse sa pratique, ses actions, sa posture professionnelle dans une perspective de justice sociale et de participation.



CE2_Témoigner de sa compréhension de l'action des **inégalités sociales de santé et des déterminants de santé** dans les situations rencontrées dans sa pratique

Suggestions d'acquis d'apprentissage

- 1.1. Connaître les <u>notions théoriques</u> en lien avec les déterminants de santé et les inégalités sociales de santé, ainsi que les théories explicatives et modèles sous-jacents.
- 1.2. Expliquer les <u>interactions</u> entre la <u>santé et l'environnement</u>, et les impacts de celles-ci sur son métier.
- 1.3. Reconnaître l'action des déterminants de santé dans une situation.
- 1.4. Poser un <u>regard critique</u> sur les approches de lutte contre les inégalités sociales de santé et de prise en compte des déterminants de santé.

Suggestions de contenus

Les <u>théories explicatives des inégalités sociales de santé</u> et les <u>stratégies</u> pour les réduire (équité horizontale + verticale, universalisme proportionné...).

Les instruments de <u>dialogue holistique et positif</u>, susceptibles de soutenir le pouvoir d'agir des personnes en se détachant d'une approche prescriptive et normative.

Les co-bénéfices santé-environnement.



CE3_Exercer son métier au regard d'un cadre de renforcement de la capacité d'agir des individus et collectivités et dans le respect des contextes sociaux et culturels de ceux-ci.

Suggestions d'acquis d'apprentissage

- 3.1. Maîtriser les fondements théoriques de la <u>participation en santé</u>, et les <u>enjeux éthiques</u> et <u>méthodologiques</u> inhérents à sa mise en oeuvre.
- 3.2. Distinguer les <u>logiques de processus</u> des <u>logiques de résultat</u> de la participation.
- 3.3. Analyser et réagir à des situations complexes en prenant un point de vue éthique et socioculturel.
- 3.4. <u>Questionner</u> les individus et collectivités sur leurs <u>représentations</u> et connaissances par rapport à leurs besoins de santé.

Suggestions de contenus

Les <u>fondements théoriques et les enjeux éthiques et méthodologiques de la participation en santé</u>: l'empowerment, les compétences psychosociales, les représentations de la santé, les savoirs expérientiels, l'approche centrée sur le patient, la relation d'aide, la littératie en santé, l'humanisation des soins, le goal-oriented care, l'auto-détermination, etc.

Les facteurs <u>psychosociaux protecteurs ou salutogènes</u>, par exemple l'estime de soi, les compétences psychosociales, le soutien social perçu, le sentiment d'auto-efficacité, le sentiment de cohérence, etc.

Perspectives

MERCI

































Contact: reso@uclouvain.be

Recherche réalisée avec le soutien du Fonds Van Mulders-Moonens, géré par la Fondation Roi Baudouin

